

Publié le 21/05/2025

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Chicheboville de la commune de Moulton-Chicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
09.05.2025
Date d'affichage
09.05.2025

Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 26
Titulaires 26
Suppléants 0
Pouvoirs 12
Votants 38
19h27 Arrivée titulaire +1
19h28 Arrivée titulaire +1
Votants 40
Quorum 23

Étaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON (arrivée à 19h28), MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY (arrivée à 19h27), Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Lydie MAIGRET), Mme Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), M. Thomas LEROY (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Florence GUERIN), Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCCQ), MM. Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), Philippe PIARD (pouvoir à Régine ÉNÉE), Daniel BUISSON (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), Mmes Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Christel POIROT (pouvoir à Stéphane CASTEL), M. Didier LEMONNIER (pouvoir à Claude FOUCHER), Mme Céline LEGRIGEOIS (pouvoir à Olivier GUILLEMETTE), M. Alain BOHEME.

Absents : MM. Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Mme Laurence MORIN.

Secrétaire de séance : M. Guillaume LECOEUR

Délibération n° 2025 / 74**Objet : FINANCES - Subvention exceptionnelle à l'association « Alternatif14 »**

L'association Alternatif14, ayant pour objet la promotion d'événements, de manifestations ou formations et stages en liaison avec la photographie traditionnelle et les procédés photographiques alternatifs, traditionnels ou historiques, sollicite une subvention pour la manifestation organisée à Argences les 2, 3 et 4 mai 2025.

Cette manifestation ayant un rayonnement national de par l'origine de ses intervenants, il est proposé d'octroyer à l'association Alternatif14 une subvention exceptionnelle de 700 € au titre du développement touristique.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 700 € à l'association Alternatif14 au titre du développement touristique.

Mme de GIBON s'interroge sur le montant de la subvention accordée et le compare à celui attribué à l'association du Moulin de la Porte. Il est précisé qu'une subvention d'un montant supérieur avait été sollicitée et que la somme de 700 euros a été proposée car correspondant à la gratuité du forum accordée par la mairie d'Argences.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Guillaume LECOEUR



Le Président,
Philippe PESQUEREL

